

Plan de résilience des silos français : 4,3 milliards d'euros pour renforcer la compétitivité de la filière et sécuriser les réserves de grains pour les 20 prochaines années

La France compte 4 568 silos, d'une capacité totale de 44 millions de tonnes pour une production annuelle moyenne de 60 millions de tonnes. 40 % de ces silos ont plus de 50 ans, et seulement 15 % ont moins de 25 ans. Cette vétusté constitue un risque majeur pour la pérennité de la filière et la sécurité alimentaire du pays.

Face à ces enjeux, **Métiers du Grain** a présenté le 25 février 2026, au Salon International de l'Agriculture, sur le stand de La Coopération Agricole, le plan « **Infrastructures 2030** », une feuille de route stratégique visant à moderniser, créer et rationaliser les infrastructures de stockage des grains français. **L'investissement total est estimé à 4,3 milliards d'euros d'ici 2040.**

Le plan associe **coopératives, négociés, instituts, interprofessions et pouvoirs publics** pour répondre aux enjeux économiques, écologiques et stratégiques du secteur.

Travaux envisagés :

- **Rénovation complète** : 10 % du parc, 4,4 Mt
- **Création de nouveaux silos** : 11 % du parc, soit 4,8 Mt
- **Travaux légers** : 15 % du parc, 6,5 Mt
- **Démantèlement de silos obsolètes** : 13,5 Mt sur 15 ans (31 % du parc)
- **Modernisation technologique** : tri, allotement et gestion optimisée des lots

4 Objectifs :

1. **Sécurité alimentaire** : garantir des capacités intercampagne pour faire face aux crises sanitaires, climatiques, géopolitiques ou économiques.
2. **Adaptation aux besoins futurs** : prise en compte des grains bio et des cahiers des charges spécifiques.
3. **Optimisation logistique** : régularisation des flux portuaires et massification des rotations.
4. **Création de valeur** : infrastructures agiles capables de gérer des volumes diversifiés et des produits à forte valeur ajoutée.

Pour Antoine Hacard, Président de Métiers du Grain à La Coopération Agricole :
« Les récents chocs géopolitiques rappellent que la puissance d'un pays se mesure aussi à sa souveraineté agricole, fondée sur sa capacité de production, de stockage et sur la continuité des chaînes d'approvisionnement. Nos infrastructures vieillissantes sont un enjeu stratégique majeur. Ce plan garantit la souveraineté alimentaire de la France et de l'Europe, mais il exige un choc d'investissement et de simplification pour réussir. »

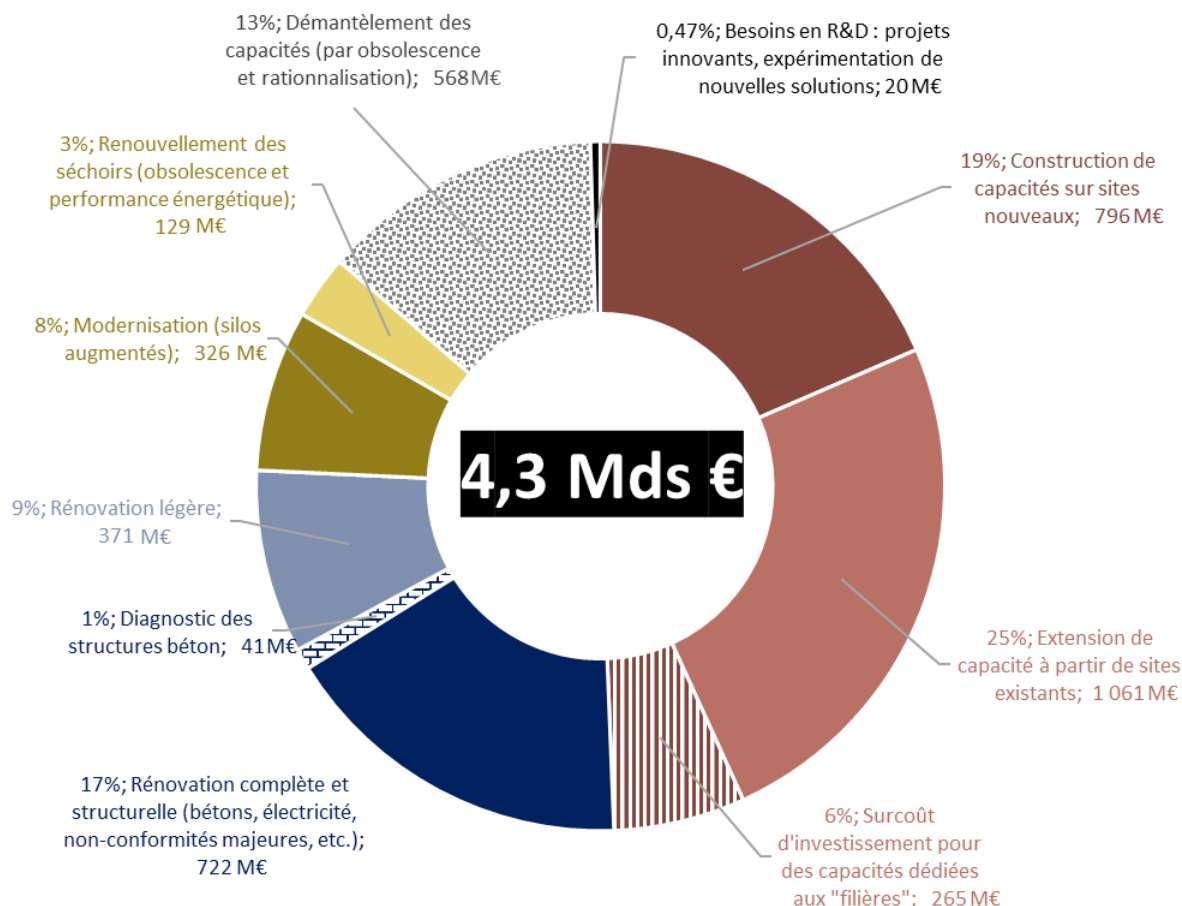
Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77



**Répartition des 4,3 milliards d'euros du plan « Infrastructures 2030 » :
création, rénovation, démantèlement et modernisation des silos pour sécuriser la
filière et gagner en compétitivité.**

**DISTRIBUTION DU PLAN
sur l'ensemble de la période 2026-2040.**



La consolidation et la mise en perspective des travaux réalisés par les différentes parties prenantes, ainsi que le chiffrage des coûts associés aux mesures ont été réalisés par CERESCO, en s'appuyant notamment sur la consultation de groupes de travail constitués de salariés et dirigeants de coopératives et de négoce.

ceresco.
Alimentation, filières & territoires



Contact presse :

Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77



Construisons en commun l'avenir de chacun
www.lacooperationagricole.coop